

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15/11/2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 54 : autorisant le maire à signer le renouvellement de la convention pour 2 ans avec l'association Lieux Accueil Bébé (LAB) pour l'animation d'un Relais Petite Enfance Itinérant	Approuvée
Délibération n° 55 : autorisant le maire pour les démarches d'acquisition pour l'achat de la parcelle C63 située à « la manche »	Approuvée
Délibération n° 56 : relative à l'attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Approuvée
Délibération n° 57 : Avis sur le projet de captage « la Garine » sur le territoire de la commune de Saint Maurice de Gourdans	Approuvée
Délibération n° 58 : Avis sur l'enquête publique de demande de dérogation de la société TREDI à Saint Vulbas aux niveaux d'émissions pour l'incinération des déchets.	Abstention

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.

A compter du 1^{er} juillet 2022 la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la Mairie et publiée sur le site internet de la Commune dans un délai de huit jours à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Le maire
Béatrice DALMAZ

Le secrétaire de séance
Emmanuel RUBOD


